



Depuis près de deux ans l'UL CGT est engagée dans la lutte pour la régularisation des travailleurs sans papiers de la région mantaise.

Plus de cent salariés ont été accueillis et près de 20 ont à ce jour obtenu un titre de séjour avec autorisation de travailler.

L'accord obtenu par la CGT et le ministère, suite aux luttes engagées début 2008 à travers la définition de critères précis et avec l'engagement de mesures d'assouplissement sont remis en cause par le durcissement de la Loi affiché par BESSON.

De plus, la longueur de l'étude des dossiers par la Préfecture est soigneusement calculée pour décourager les salariés et les placer dans une situation encore plus précaire.

Dans ce sens la CGT constate concrètement l'organisation d'une véritable chasse ouverte contre les salariés sans papiers avec des méthodes indignes d'un pays qui affiche partout les notions de Paix, Liberté et Fraternité.

L'exemple de notre camarade Baradji BAKARY est significatif.

Salarié depuis plus de 10 ans sur le territoire, il a toujours payé ses impôts, son loyer, ses charges sociales. Il est immatriculé à la Sécurité Sociale.

Salarié à l'entreprise SOGEPARK (entreprise de nettoyage) et basé dans l'entreprise SELMER à Mantes la Ville il décide de se syndiquer à la CGT, puis de travailler la question des régularisations de ses collègues avec l'UL CGT de Mantes.

Son transfert de contrat vers une autre entreprise de nettoyage est à l'origine du conflit, le nouvel employeur refusant de remplir les formulaires réglementaires pour assurer la régularisation de notre camarade.

Pire encore, il est dénoncé à la Préfecture et est arrêté à l'aube devant chez lui par la Police, puis transféré dans un centre de rétention.

La CGT aidé par son avocat réussi à le libérer et il évite de justesse son retour à la frontière par un refus du commandant de bord de faire décoller l'avion.

Récemment il est convoqué au commissariat de Mantes la Jolie pour « une affaire le concernant » et il est accompagné par un militant CGT, ce qui n'empêche pas la Police de le placer en garde à vue et de faire sortir « manu militari » son accompagnateur du commissariat.

Notre avocat a réussi à le libérer de nouveau lors de son passage devant le Juge des Libertés samedi 24 octobre.

MAIS LA PREFECTURE VA FAIRE APPEL CONTRE CETTE DECISION PROVISOIRE !

STOP A LA CHASSE AUX TRAVAILLEURS SANS PAPIERS !

**LES POURSUITES CONTRE NOTRE
CAMARADE Baradji BAKARY DOIVENT
CESSER !!**

Désormais, la balle est dans le camp des services de la Préfecture et plus particulièrement de sa plus haute responsable.

Nous avons donc un rôle important à jouer en faisant grandir la protestation des salariés sur ces situations qui peuvent prendre des allures dramatiques et qui visent à généraliser la précarité parmi tous les salariés.

Dans l'urgence, nous invitons tous les salariés, les retraités, les privés d'emploi à exiger :

- **L'arrêt des poursuites engagées contre Baradji BAKARY**
- **L'examen de sa situation pour engager d'urgence la régularisation par la délivrance d'un titre de séjour avec autorisation de travailler**
- **Le respect des accords passés entre la CGT et le Ministère concernant la situation de tous les travailleurs sans papiers**

ILS VIVENT ICI, ILS BOSSENT ICI, ILS RESTENT ICI !!

SIGNEZ MASSIVEMENT LA PETITION !

PETITION A REMETTRE À UN MILITANT DE VOTRE CONNAISSANCE OU À TRANSMETTRE À L'UNION LOCALE CGT DE LA REGION MANTAISE

Nous exigeons :

- **L'arrêt des poursuites engagées contre Baradji BAKARY**
- **L'examen de sa situation pour engager d'urgence la régularisation par la délivrance d'un titre de séjour avec autorisation de travailler**
- **Le respect des accords passés entre la CGT et le Ministère concernant la situation de tous les travailleurs sans papiers**

Nom	Prénom	Entr	Signature